

DEPARTEMENT du TARN

MAIRIE
81170

Points abordés lors de la réunion du Conseil Municipal Le 28 janvier 2011 à 20h30

INFORMATIONS :

- Chutes de pierres sur la voie publique à hauteur de la dépendance de la maison Tabarot : un courrier est envoyé au propriétaire pour signaler ce dérangement,
- Information de la Préfecture du Tarn sur les transformateurs ERDF au PCB et PCT : il y en a sur le territoire de la commune. Une information est affichée en mairie durant un mois, et les prescriptions générales sont à la disposition du public,
- Déclaration des aides agricoles : les imprimés papier ne sont plus fournis, les déclarations sont à effectuer par TéléPAC en priorité, toutefois les imprimés peuvent être retirés à la Direction Départementale des Territoires, rue de Ciron, à Albi,
- Le premier compte rendu des analyses effectuées sur la station d'épuration par le SATESE, organisme du Conseil Général ne signale pas de rejets polluants en sortie de filtres,
- L'association C'Vital en partenariat avec le Centre Social ont mis en place un groupe de visiteuses médicales sur les 2 cantons de Vaour et Cordes. Ce réseau est destiné à lutter contre l'isolement des personnes en situation d'handicap ou les personnes âgées.
- Demande d'assistance aux pompiers pour un cocon de frelons d'Asie, sur les hauts de Cantaranne : reconnaissance effectuée,
- Dépôt de tout venant dans et devant les poubelles vertes : refus des éboueurs d'enlever ces déchets, la mairie va payer et prendra à sa charge cet enlèvement,
-

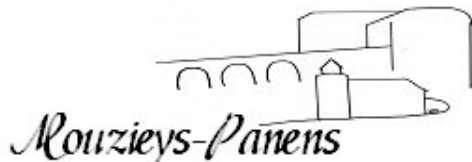
ORDRE DU JOUR :

- ❖ Le SIAEP du Pays Cordais étudie les perspectives d'approvisionnement toujours à partir de la retenue de La Roucarié, mais dans des conditions financières différentes,
- ❖ Une réunion de l'Agenda 21 à la mairie de Cordes, a permis de préparer la semaine du développement durable qui se déroulera du 1^{er} au 7 avril,
- ❖ Le Conseil de communauté à la salle Pégourié : un ensemble de membres du conseil vont participer à des commissions en vue de préparer un rapprochement avec la communauté des Causses Nord-Ouest,
- ❖ Les employés municipaux ont mis en place une protection des 2 aqueducs sur le chemin de Rossignol ; petite dalle bétonnée à hauteur du revêtement,
- ❖ Le conseil municipal a décidé de ne pas reconduire une nouvelle collaboration pour cet été avec l'association Citrus,

- ❖ La suite ou le remplacement d'un emploi aidé au sein de la commune : une mise à plat des temps de travail du personnel doit être étudiée, un groupe de travail est chargé de proposer des solutions,
- ❖ Compte-tenu de l'augmentation de l'indice national de référence des loyers, une revalorisation des loyers des logements communaux sera effective au mois de mars,
- ❖ La commune a perçu une subvention de 200 € de la part de l'ONAC pour la modification de la plaque du Monument aux morts sur la place du village
- ❖ Information sur le SIP (Service d'Information Publique) de Midi-Pyrénées : ce service est désormais disponible sur le site de la commune, dans la rubrique « services »
- ❖

CALENDRIER PREVISIONNEL :

- ❖ Réunion de la CCID, le jeudi 10 février à 20h30 à la mairie,
- ❖ Réunion en mairie du groupe de travail sur la carte communale, le mardi 15 février à 20h30 à la mairie, (si besoin ?),
- ❖ Réunion du groupe de travail sur le personnel territorial le jeudi 16 février à 20h30,
- ❖ Prochaine réunion du Conseil municipal, le vendredi 25 février 2011 à 20h30,
- ❖ Prochaine réunion du Conseil municipal, le vendredi 25 mars 2011 à 20h30,
- ❖ **Elections des Conseillers Généraux : les dimanches 20 et 27 mars 2011,**



DEPARTEMENT du TARN

MAIRIE
81170

Points abordés à la réunion du Conseil Municipal du 3 mars 2011 à 20h30

INFORMATIONS :

- ⇒ L'Union des Commerçants du Carmausin souhaite créer à l'occasion des étapes du Tour de France les 12 et 13 juillet à Carmaux le plus long vélo du monde soit 200 vélos autant que de participants. Elle recherche des vélos (état indifférent) pour réaliser ce record. Pour tout renseignement s'adresser en mairie.
- ⇒ Dans le cadre du contrat d'objectifs et de performances, signé entre l'état et l'IGN, l'IGN met à la disposition le RFE référentiel grande échelle et autres produits à télécharger gratuitement. Une étude permettra de déterminer si ces produits peuvent être intégrés sur le site internet de la commune.
- ⇒ L'Association C'Vital a constitué un groupe de personnes âgées bénévoles appelé, « Réseau » qui peut aller, après une courte formation avec des spécialistes, à la rencontre des personnes âgées isolées sur demande.

ORDRE DU JOUR

- ❖ Réunion des communautés de communes du Pays cordais, du Causse nord ouest et des communes isolées en vue de créer une nouvelle intercommunalité de 5 000 habitants environ, mais surtout avec un projet de territoire. La création de commissions: Voirie, Enfance – jeunesse et école, Tourisme a permis de faire un état des lieux et préparer les axes de travail des prochains mois.
- ❖ Réunion du Conseil Syndical du Sictom à la salle de Les Cabannes : Le compte administratif et le compte de gestion ont été votés, un nouveau local permettra d'entreposer les matériels du Syndicat. Le tri est en sensible amélioration mais il est encore perfectible.

Suites données au dernier conseil municipal :

- Un groupe de travail a été chargé de travailler sur la possibilité d'avoir quelques heures supplémentaires pour un employé communal, emploi à consolider. L'incertitude qui pèse aujourd'hui sur les budgets futurs et le coût global d'un salaire, ne permettent pas de prendre ce risque.
- Le contrôle des moyens de défense extérieure contre l'incendie est une obligation pour les collectivités, celle-ci était assurée jusqu'à présent par les services du SDIS. Le conseil municipal a choisi un prestataire pour assurer ce contrôle. Le SIAEP propose la Saur au titre d'une convention de 4 ans, dont 2 années gratuites, puis à titre onéreux. Convention 45 €bouche pendant 2 ans.
- Information sur le SIP (Service d'Information Publique) de Midi-Pyrénées en fin de réunion du conseil : ce service est désormais disponible sur le site de la commune, dans la rubrique « services ». Il permet d'effectuer des démarches administratives directement auprès de la mairie de Mouzieys Panens par le site internet.

Sujets :

- ⇒ Le Conseil municipal a approuvé la carte communale proposée par le commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique du mois de décembre. La seule modification possible concerne une parcelle en limite de périmètre.
- ⇒ Le Conseil municipal en prévision du budget de l'année 2011 a voté les subventions aux associations. Conformément à la réglementation, les associations seront informées et devront fournir le budget prévisionnel et le bilan de l'année écoulée.
- ⇒

CALENDRIER PREVISIONNEL :

- ❖ Elections des Conseillers Généraux : les dimanches 20 et 27 mars 2011,
- ❖ Réunion de la commission budget, le lundi 21 mars à 20h30 à la mairie,
- ❖ Réunion de la commission embellissement du village, le jeudi 31 mars à 21h00 à la mairie,
- ❖ Réunion de la commission des bâtiments communaux : date à déterminer,
- ❖ Prochaine réunion du Conseil municipal, le mercredi 6 avril 2011 à 21h00,



DEPARTEMENT du TARN

MAIRIE
81170

Points abordés à la réunion du Conseil Municipal

Le 6 avril 2011 à 21h00

INFORMATIONS :

L'entreprise Chavinier nous informe par DICT du début des travaux de mise en conformité du câble HTA sur la route de Bournazel à Boisse. Une coupure de courant ERDF le lundi 11 avril de 9h30 à 12h30 sur le village et alentours, ceci permettra d'assurer la continuité de la liaison.

La famille Cornus a remis une somme de 200€ collectée aux obsèques de Michel Cornus, ancien maire, cette somme est versée au CCAS, des remerciements sont formulés dans la presse locale.

Présentation du Plan Rail par la SNCF et RFF sur l'axe Toulouse- Saint Sulpice (doublement de la voie) pour les 3 années de 2011 à 2013, du mois de mai au mois d'octobre, la SNCF assurera le transport par autocar.

La CPAM tiendra une permanence tous les jeudis au Centre Social de 10h 30 à 11h30, on peut téléphoner pour un rendez-vous, Affichage en mairie et sur le site.

Informations sur le site internet de Mouzieys-Panens, analyse des données fournies par le fournisseur d'accès 1&1, les statistiques fournies permettront d'améliorer ce site.

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des réunions :

La commission Bâtiments communaux et embellissement du village, s'est réunie le lundi 21 mars à 20h30 à la mairie, elle a décidé de poursuivre le programme de mise en place des fleurs sur les différents sites du village, avec le calvaire de La Peyrière.

Suite à la subvention de 200 € de la part de l'ONAC pour la modification de la plaque du Monument aux morts, la commande est passée avec Ets Maffre qui se chargera de la mise en place.

Sujets :

Le conseil municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition de l'année dernière pour les 3 taxes (Taxe d'habitation, Taxe foncière « bâti et non bâti »).

Le conseil municipal maintiendra sa cotisation aux services du CAUE, pour l'année 2011, ce service propose des études en matière d'architecture, urbanisme et environnement.

Questions diverses :

La benne à encombrants n'est pas retenue pour cette année, en effet la commune est très proche de la déchetterie et le peu de ferraille déposée dans cette benne augmente le coût de la location.

CALENDRIER PREVISIONNEL :

- ❖ Information des associations au centre social sur la réforme des collectivités territoriales le jeudi 7 avril.
- ❖ Conférence avec ADMD le vendredi 8 avril à 18h00 à l'auditorium de la faculté à Albi organisé par le Député Jacques VALAX.
- ❖ Samedi 9 avril assemblée Générale de l'association Citrus à 14h00 à Laguépie.
- ❖ Réunion d'information ERDF à Lagrave, le 12 avril à 17h30.
- ❖ Prochaine réunion du conseil municipal pour le vote du budget : le 30 avril à 11h00.
- ❖ Réunion de la commission information le mercredi 4 mai à 21h00 : analyses des données, site, bulletin, PAP (prêt a poster).



DEPARTEMENT du TARN

MAIRIE
81170

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUZIEYS PANENS

Séance du Conseil Municipal du 20 mai 2011

Conseil Municipal :

Nombre de membres : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part aux délibérations : 9

Qui ont voté : 9

Date d'envoi de la convocation : 16 mai 2011

Date d'affichage : 16 mai 2011

L'an deux mille onze, le vingt mai à 21h00, le Conseil Municipal de MOUZIEYS PANENS (Tarn), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude BLANC, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Claude BLANC, Thierry DONNADIEU, Christian Malfettes, Julien Malfettes, Gérard MANDIRAC, Patricia MARTY, Michel PRONNIER, et Jean Luc VIGUIER, Bernard DELPECH.

Absent (s) (es) excusé (s) (es): Christine TRESSOLS, Catherine TRESSOLS,

Absent (s) (es):

Secrétaire de séance: Patricia MARTY

DELIBERATION N° 001/2011

NOMENCLATURE: 7.5

Sujet: DEMANDE de CONCOURS FINANCIER au DEPARTEMENT au titre des TRAVAUX de VOIRIE d'INTERET LOCAL pour 2011

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le détail des devis-Voirie qui ont été établis à sa demande, sur la base des gros travaux qu'il a été convenu de retenir pour l'Année 2011

Le Conseil Municipal, après avoir examiné ces propositions, et en avoir délibéré,

décide de prévoir un montant global de travaux d'Investissement-Voirie pour 2011 de 19 931.34 euros TTC (soit 16 665 euros HT).

invite en conséquence M. le Maire à déposer auprès du Conseil Général la demande de subvention au titre du Fonds de Développement Territorial (F.D.T.) dans le cadre de l'Aide à la Voirie d'Intérêt Local pour 2011.

DELIBERATION N° 002/2011

NOMENCLATURE: 8.8

Sujet: OPERATION COLLECTIVE de DIAGNOSTICS ENERGETIQUES DE BATIMENTS COMMUNAUX

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le détail de la convention au titre de l'opération collective de diagnostics énergétiques de bâtiments communaux et intercommunaux sur le Pays de l'Albigeois et des Bastides.

La présente convention définit un mandat confié à l'association du Pays de l'Albigeois et des Bastides pour lancer une consultation et suivre l'élaboration de diagnostics énergétiques de bâtiments de la commune listés ci-dessous :

Bâtiment n°1 : Maison Négrier, logement 2 et 3,

Bâtiment n°2 : Maison Rousset, logement 4,

Le Pays de l'Albigeois et des Bastides est le commanditaire de l'opération auprès de la société Qualitconsult Sécurité de Toulouse.

Il assure à ce titre un rôle de facilitateur et de coordinateur des opérations conduites.

La commune s'engage à mettre à disposition tous les éléments nécessaires à la bonne conduite des diagnostics, à reverser la somme correspondant à sa part au Pays soit une participation financière correspondant à un montant de 539 euros TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné ces propositions, et en avoir délibéré :

décide de prévoir un montant de 539 euros pour cette participation, invite en conséquence M. le Maire à signer cette convention d'opération collective de diagnostics énergétiques de bâtiments communaux sur le Pays de l'Albigeois et des Bastides.

DELIBERATION N° 003/2011

NOMENCLATURE: 7.10

Sujet: TAXE d'URBANISME : DEMANDE de REMISE de PENALITES SPREADBURY – GOODWIN

M. le Maire donne lecture du courrier qui a reçu de la Trésorerie de MAZAMET qui invite le Conseil Municipal – de par sa compétence pour accorder une remise gracieuse de pénalités liquidées pour défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes d'urbanisme – à se prononcer sur la demande de remise gracieuse des majorations de retard conjointement formulée par MM. SPREADBURY Raymond et GOODWIN Mickaël, soit 51 euros.

Le Conseil Municipal, compte tenu de cette situation particulière (vente par M SPREADBURY à M. GOODWIN de biens sis au lieu-dit « Las Treilles », avant son départ à l'étranger), après en avoir délibéré et convenu que le retard de paiement en cause n'est manifestement pas dû à de la mauvaise foi, décide de faire bénéficier MM. SPREADBURY et GOODWIN de la remise gracieuse de pénalités sus-énoncées, à valoir sur la DP 081 191 09 B0003

DELIBERATION N° 003/2011

NOMENCLATURE: 9.1

Sujet : ADHESION au C.A.U.E. du TARN- COTISATION 2011 -

M. le Maire rappelle que le C.A.U.E. (Conseil d' Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) du Tarn est à la disposition des Collectivités Territoriales au travers de missions de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement dans leurs projets.

A ce titre, et eu égard aux interventions que propose le C.A.U.E., M. le Maire invite le Conseil Municipal à reconduire le versement de la cotisation 2011, calculée sur la base de 0.20 euros par habitant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se déclare favorable à l'adhésion de la Commune au C.A.U.E. pour 2011, et en conséquence, à l'inscription de la dépense correspondante dans son Budget

Questions diverses :

Elargissement du chemin du Terronel, courrier de la famille Mallet, à instruire pour la prochaine réunion du conseil municipal,
Approbation de la carte communale de Mouziéys Panens par Madame la Préfète par arrêté du 6 avril 2011,

Informations générales :

L'INSEE informe du prochain recensement des habitants de la commune, la collecte débutera le 19 janvier et se terminera le 18 février 2012, il faut rechercher un coordonnateur communal du recensement, 12 à 13 jours de travail,

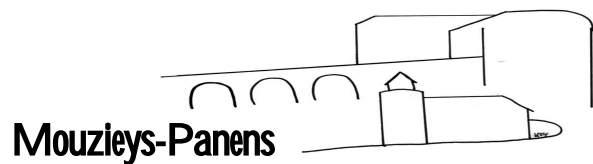
Arrêté de restriction relatif de prélèvements d'eau à des fins agricoles sur le bassin versant du Cérou à partir du 16 mai à 8h00, affichage en mairie,

Suite à la revalorisation des bases locatives communales 2011, les taux de TEOM diminuent pour notre commune, en effet, ils passent de 20,10 à 18,87.

La séance est levée à 22h 45

Le Maire

Claude BLANC



DEPARTEMENT du TARN

MAIRIE
81170

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUZIEYS PANENS

Séance du Conseil Municipal du 24 juin 2011

Conseil Municipal :

Nombre de membres : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part aux délibérations : 9

Qui ont voté : 9

Date d'envoi de la convocation : 16 juin 2011

Date d'affichage : 16 juin 2011

L'an deux mille onze, le vingt-quatre juin à 21h00, le Conseil Municipal de MOUZIEYS PANENS (Tarn), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude BLANC, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : BLANC Claude, DELPECH Bernard, DONNADIEU Thierry, Malfettes Christian, Malfettes Julien, Marty Patricia, PRONNIER Michel, TRESSOLS Christine et VIGUIER Jean-Luc.

Absent (s) (es) excusé (s) (es): Madame TRESSOLS Catherine et Monsieur MANDIRAC Gérard.

Absent (s) (es):

Secrétaire de séance: Monsieur Malfettes Christian,

DELIBERATION N° 005/2011

NOMENCLATURE: 7.1

Sujet: DELIBERATION MODIFICATIVE n° 1 / 2011 (Opérations d'ordre)

M. le Maire précise, sur demande de M. le Trésorier, qu'il y a lieu de procéder aux opérations d'ordre (transferts) qui suivent :

concernant le programme Logements :

en dépenses, à l'art. 2313 : 4 596.34

en recettes, à l'art. 2031 : 4 596.34

concernant le programme Assainissement :

en dépenses, à l'art.2315 : 16 638.27

en recettes, à l'art.2031 16 638.27

Le Conseil Municipal, après en avoir pris note et délibéré,

se déclare favorable à la reprise des opérations de transferts ci-dessus à prendre en compte au titre de l'exercice 2011.

DELIBERATION N° 006/2011

NOMENCLATURE: 5.7

Sujet: PROJET de SCHEMA DEPARTEMENTAL de COOPERATION INTERCOMMUNALE

M. le Maire fait savoir au Conseil Municipal que Mme la Préfète du Tarn a notifié à la Commune de MOUZIEYS-PANENS, pour avis, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, présenté le 28 avril 2011 à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

Ce projet prévoit la fusion de la Communauté de Communes du Pays Cordais (soit 9 Communes pour 2 590 hab.) et de la Communauté de Communes du Causses Nord-Ouest (soit 7 Communes pour 1 481 hab.), en intégrant les Communes isolées de ST MARTIN-LAGUEPIE, LIVERS-CAZELLES, MILHAVET et VILLENEUVE sur VERE.

Le nouveau périmètre ainsi créé comprendra 5 298 habitants.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris note et délibéré,

décide d'approuver le projet de Schéma de Coopération Intercommunale tel que notifié le 03 mai 2011 par Mme la Préfète du Département du Tarn ;

Toutefois, il souligne qu'il lui paraîtrait intéressant de prévoir une communication plus large auprès des Administrés. Cette réforme de l'état doit être expliquée et comprise de l'ensemble de la population qui se doit d'adhérer à ces nouveaux territoires.

DELIBERATION N° 007/2011

NOMENCLATURE: 7.2

Sujet: INSTITUTION d'une TAXE FORFAITAIRE (art. 1529 du Code Général des Impôts)

Suite à la récente mise en place de la Carte Communale, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'instituer une Taxe Forfaitaire sur tous les terrains nus, rendus constructibles du fait de leur classement en zone U ; l'objectif de cette Taxe est de récupérer une partie de la plus-value réalisée par le Propriétaire lors de la vente de son bien,

Sachant que cette Taxe est assise sur les 2/3 du prix de vente, et fixée au taux de 10 % (ce qui équivaut à environ 6 % du prix de vente).

Le Conseil Municipal,

après en avoir pris note de ce que cette taxe, si elle est instituée, sera appliquée aux cessions réalisées à compter du 1^{er} jour du 3^{ème} mois qui suit la date de la délibération,

après en avoir délibéré,

décide d'instituer cette Taxe.

DELIBERATION N° 008/2011

NOMENCLATURE: 8.3

Sujet : EXAMEN d'une DEMANDE D'ELARGISSEMENT d'un CHEMIN

Suite à la demande du pétitionnaire Monsieur MALLET portant sur l'élargissement du chemin rural dit « Du Terroundel » sur une distance de 70 mètres, afin de desservir la maison la plus éloignée de l'entrée de sa propriété.

Après une instruction du dossier et un travail en liaison et conseil de la Direction Départementale des Territoires du Tarn, avec l'expertise des référents territoriaux du vignoble et bastides, et également une visite sur les lieux des membres du conseil municipal qui ne connaissaient pas précisément les lieux,

Monsieur le Maire a dressé les conclusions suivantes :

Dispositions administratives :

Dans le cas d'un don de terrain, même pour l'euro symbolique, il convient de passer un acte notarié, afin d'éviter tout recours.

A l'issue d'éventuels travaux, il faut faire effectuer un relevé par un géomètre, en effet la surface du terrain change et donc sa valeur foncière, de-même si la collectivité souhaite effectuer un changement de classement de la voie, elle devra supporter les frais d'une enquête publique.

Ce projet n'est pas dans la zone définie d'urbanisation de la commune.

Dispositions pratiques :

Les parcelles desservies sont propriété du pétitionnaire et permettent de relier la maison à la voie (chemin rural). Dans ce cas, les frais permettant de réaliser ces travaux seraient nettement inférieurs à ceux nécessaires à un élargissement.

Cette desserte serait seulement à l'usage d'un propriétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris note et délibéré,
Décide de ne pas procéder à l'élargissement de cette voie

Questions diverses :

Néant

Informations générales :

Le conseil municipal souhaite lancer une prospection auprès des assurances pour contracter une assurance Dommage-ouvrages dans le cadre de la réhabilitation des logements communaux,

Fermeture du compte Epargne de la coopérative scolaire USEP de Mouzieys Panens et chèque remis en mains propres à Mme la Directrice de l'école de Cordes.

Passage au numérique prévu pour le 8 novembre 2011, possibilité des aides selon les difficultés de réception, et également la carte théorique de la couverture TNT.

La séance est levée à : 22 heures 25

Le Maire